

Lens, le 3 avril 2025

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Budget 2025 : un territoire engagé !

Le conseil communautaire de la CALL s'est tenu ce jeudi 3 avril et le vote du budget primitif était à l'ordre du jour, près d'un mois après le débat d'orientations budgétaires.

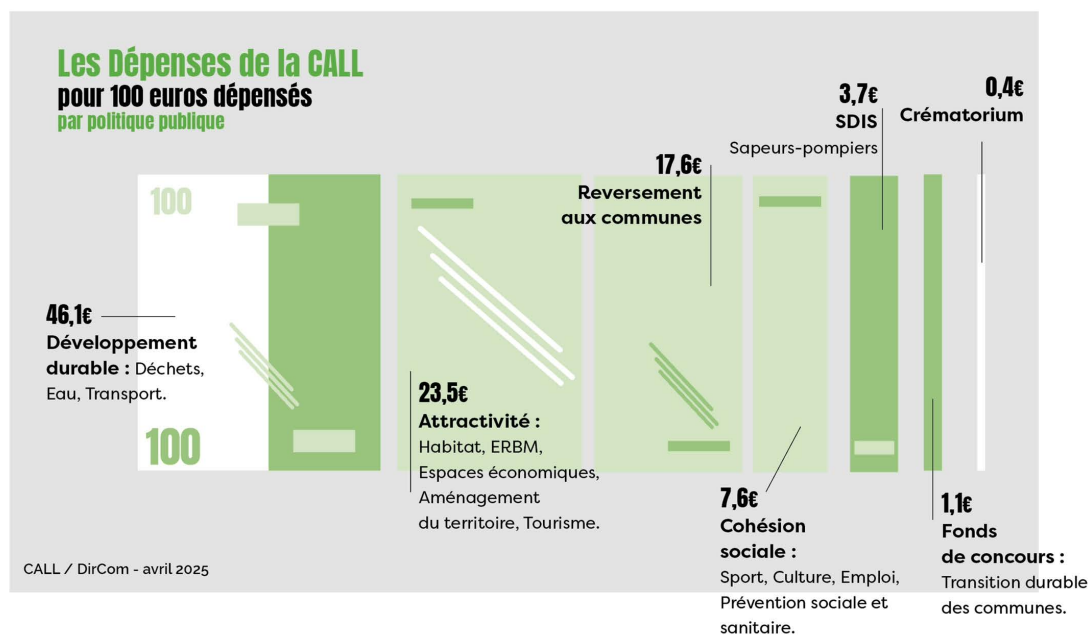
**Dans un contexte financier particulièrement tendu et alors qu'un effort considérable est demandé aux collectivités pour réduire le déficit du budget de l'État, la CALL maintient son cap sur les investissements durables avec une attention particulière à l'amélioration et au développement des services publics de proximité.** Conformément aux engagements pris lors du débat d'orientations budgétaires, le budget voté sanctuarise des politiques publiques essentielles pour renforcer l'équité territoriale et la transition écologique.

Gestion de l'eau et de l'assainissement, valorisation des déchets, transition environnementale, logement et habitat, sport et culture, aménagement du territoire, aides aux entreprises et aux artisans, soutien aux 36 communes dans leurs investissements énergétiques et environnementaux... les compétences et les actions de la CALL couvrent de nombreux services et participent à la transition du territoire . **Pour les financer, la CALL y consacre une enveloppe de 319,5 millions d'euros et sans augmentation du taux des impôts locaux.**

Le budget repose sur une **stratégie d'optimisation des ressources**, sans compromettre les services publics fondamentaux, le tout dans un cadre financier rigoureux et solidaire, souhaité pour la période 2024-2026. Un fil rouge, sans évolution de la fiscalité, conduisant à une maîtrise budgétaire affirmée, des investissements ciblés à 225 M€ sur trois ans, la réduction de la durée de remboursement de la dette, avec un objectif de moins de 8 ans d'ici 2026 (hors provisions contentieux CABBALR), etc.

Sylvain Robert, Président de la CALL expose : « Le budget primitif 2025 est un choix politique assumé : il conjugue **maîtrise et sérieux budgétaire, investissements stratégiques, et solidarité territoriale**. Il s'inscrit dans une volonté de préserver le pouvoir d'achat, tout en accompagnant les mutations écologiques et économiques. Cette feuille de route ambitieuse traduit notre engagement pour un territoire plus **juste, attractif et durable**. »

## Sur 100 euros, les dépenses de la CALL



## Des chiffres clefs

- Budget total consolidé : 319,5 M€
- Recettes stables (+0,2%)
- 91 M€ consacrés aux dépenses d'équipement
- Epargne nette : 6,7 M€
- Capacité de désendettement : 7,3 ans (hors contentieux CABBALR)
- 89 % des crédits alloués aux budgets principal et action économique

## Une répartition du budget au service des citoyens

### Développement durable : 46,1 %

dont :

- Gestion des déchets : 50 %
- Eau et assainissement : 25 %
- Transports et mobilité : 11 %
- Gestion des espaces naturels : 10 %

### Développement social : 7,6 % dont :

- Sport : 54 %
- Culture : 28 %
- Emploi et cohésion sociale : 16 %

### Attractivité du territoire : 23,5 %

dont :

- Habitat et aménagement : 45 %
- Aménagement ZAC, friches, espaces économiques : 44%
- Tourisme : 10 %

### Reversements aux communes : 17,6 %

Autres : 5,2% (SDIS, fonds de concours aux communes, crématorium)